



Cotation nouvelle convention metallurgie 1er Janvier 2024

Par **Moustache 14**, le **07/12/2023** à **13:09**

Bonjour,

Je suis dans une entreprise de 500 salariés, qui appartient à un groupe Allemand.

Nous avons reçu notre nouvelle cotation par rapport à la fiche emploi qui nous avait été présentée.

Ma cotation est E9, cependant mon supérieur trouve que ma cotation est trop haute et donc il veut m'ajouter une deuxième fiche ou je serais à 30% pour faire baisser ma cotation de E9 à D8.

A t-il le droit de faire cela sachant que nous avons reçu un courrier officiel du groupe nous donnant la cotation de notre emploi il y a deux semaines.

Par **Prana67**, le **07/12/2023** à **14:01**

Bonjour,

Tenez compte du courrier officiel que vous avez reçu, et pas de l'interprétation hasardeuse de votre supérieur qui n'a peut-être même pas participé à la cotation.

Voyez aussi ce point avec vos représentants du personnel. Vous pouvez aussi poser la question à votre RH